

La Direction des archives historiques compte quatre Divisions. La Division des manuscrits comprend des collections de manuscrits et des archives officielles. Les collections de manuscrits sont composées de correspondance personnelle d'hommes d'État et d'autres citoyens éminents, d'actes et documents de sociétés culturelles et commerciales, ainsi que de reproductions de pièces intéressantes le Canada et actuellement conservées en France, en Angleterre et dans d'autres pays. Les Archives officielles consistent en une sélection d'archives provenant de tous les ministères, départements et organismes du gouvernement du Canada. La Division des gravures et photos s'occupe des tableaux, aquarelles, gravures et photographies qui constituent des documents sur des personnes, des faits, des lieux ou des objets historiques. Elle possède également une imposante collection de films et d'enregistrements sonores. La Division des cartes et plans a la garde de milliers de cartes et de plans relatifs à la découverte, à l'exploration et à la colonisation du Canada ainsi que des cartes topographiques du pays. Elle possède également une vaste collection de cartes courantes sur la topographie de pays étrangers. La Bibliothèque renferme plus de 80,000 volumes sur l'histoire du Canada, y compris un grand nombre de brochures, revues et publications de l'État.

Les documents des Archives ne peuvent être prêtés, mais il est possible de les consulter sur place; les chercheurs agréés y ont accès 24 heures par jour. On peut obtenir sur demande et à prix modique des reproductions des documents disponibles; bon nombre de documents de la Division des manuscrits ont été microfilmés et on peut se les procurer par l'entremise du service de prêts entre bibliothèques.

La Direction de la gestion des documents aide les ministères, départements et organismes à établir et à réaliser leurs programmes de gestion des documents. Elle fait également des recommandations et donne des conseils touchant l'organisation et le retrait des documents. Dans les centres d'Ottawa, de Toronto, de Montréal et de Vancouver, elle fournit des services d'entreposage et de référence et se charge du retrait planifié, d'après des critères fonctionnels, des dossiers qui ne sont plus jamais consultés. On constitue à l'heure actuelle d'autres dépôts régionaux dans les grandes villes du Canada.

La Direction de l'administration et des services techniques offre, outre un programme important de conservation et de restauration, un service technique et consultatif sur la production de microfilms à l'intention des ministères, départements et organismes de l'État. Elle exécute au prix coûtant, pour le compte des ministères et départements, des travaux de microfilmage. Elle fournit également une gamme complète de services à la Bibliothèque nationale.

Il existe des succursales des Archives publiques à Londres et à Paris. Les Archives gèrent aussi la Maison Laurier, qui est un musée historique.

7.5.2 Services de bibliothèque

7.5.2.1 La Bibliothèque nationale

La Bibliothèque nationale du Canada a été officiellement créée le 1er janvier 1953 par une loi du Parlement; elle a absorbé le Centre bibliographique canadien qui s'occupait depuis 1950 de travaux préliminaires et de planification. Elle est aujourd'hui régie par la Loi de 1969 sur la Bibliothèque nationale, laquelle a élargi les pouvoirs du directeur général de la Bibliothèque qui est responsable de la coordination des services de bibliothèque du gouvernement. La Loi a également créé un Conseil consultatif de la Bibliothèque nationale composé de 15 membres.

Le fonds comprend actuellement 400,000 volumes et plus de 100,000 ouvrages microfilmés. La collection de journaux, disséminée auparavant à divers endroits, y a été rassemblée; c'est la plus grande collection de journaux canadiens au Canada.

La Bibliothèque prépare et publie *Canadiana*, catalogue mensuel de publications ayant trait au Canada. *Canadiana* renferme des descriptions bibliographiques des publications commerciales et des publications officielles du gouvernement fédéral et des dix provinces, ainsi que des films animés, films fixes et disques produits au Canada; elle contient en outre une liste des ouvrages réalisés par des Canadiens et des écrits sur le Canada parus à l'étranger. Plus de 24,000 titres ont été inscrits en 1972. On procède actuellement à une révision en vue de la publication de *Canadiana, 1867-1900*, qui présentera une rétrospective bibliographique.

Le Catalogue collectif canadien répertorie plus de 10 millions de volumes répartis dans 300 bibliothèques gouvernementales, universitaires, publiques et spécialisées dans toutes les provinces. Comme ces bibliothèques signalent régulièrement leurs nouvelles acquisitions (qui se sont chiffrées à plus de 1,500,000 en 1971-72), le Catalogue constitue une source de